

**La NEWSLETTER du CLUB-ECEF  
Engagement Citoyen et Fraternel  
Trois exigences :  
Citoyenneté, Caractère laïque,  
Fraternité  
N° HUIT  
janvier 2022**



**VŒUX 2022**

**Des vœux pour chacun d'entre vous**

Après une année 2021 encore bien compliquée, nous sommes juste dans les délais en profitant de cette newsletter, pour vous adresser, chers lecteurs et lectrices, nos meilleurs vœux, de santé d'abord, l'actualité l'impose, mais aussi une année 2022 de découvertes et de projets, pour vous et votre entourage.

**Des souhaits communs**

Qui dit découvertes signifie des prises de connaissances de ce qui est ignoré ou insuffisamment approfondi. Qui dit projets, signifie des engagements pour atteindre différents objectifs.

Le CLUB-ECEF est heureux de vous proposer de réaliser certains de tels souhaits en découvrant plus à fond nos propositions d'actions et en vous engageant à nos côtés pour les mettre en œuvre.

Les clés d'entrées dans notre démarche sont précisées dans l'article Do Tank ci-après : identifications, propositions et exploitations de cibles potentielles pour le déploiement d'actions.

Alors, si vous êtes intéressés pour :

- partager nos propositions, notamment celles concernant les rites de passage (création de la famille parentale et parrainage civil) et celles concernant les cérémonies de naturalisation et citoyenneté,
  - en convaincre des mairies (élus et direction des services), ou des préfetures (préfets, cabinets),
- n'hésitez pas à nous rejoindre pour initier des mises en œuvre dans ces autorités territoriales.

Quant à nos propositions d'actions relevant de l'enseignement et de l'éducation, nous avons des contacts soutenus avec les ministères concernés. Pour des mises en œuvre dans les établissements d'enseignement publics ou privés sous contrat, nous avons besoin de travailler avec des acteurs de proximité. Si vous êtes ou connaissez des conseillers pédagogiques, des professeurs des écoles élémentaires ou des collèges, des éducateurs en charge d'activités périscolaires, nous serions heureux de vous accueillir au sein de « nos acteurs » Do tank.

**Un vœu commun**

**Notre vœu le plus cher est que ces souhaits satisfassent le vôtre pour découvrir, partager et s'engager, dans l'objectif de faire société sans discriminations et où prime l'acceptation de l'autre.**

**Si vous partagez ce vœu commun :**

- **contactez-nous** : [contact@club-ecef.org](mailto:contact@club-ecef.org) nous échangerons pour voir la meilleure entrée possible
- **adhérez au CLUB-ECEF pour l'année 2022 sans attendre :**

Adhérez

**CLUB-ECEF EVENEMENTS MAJEURS**



## Le Cheminement vers Do tank

Dans la première rubrique de la Newsletter Sept de fin novembre, nous avons explicité le défi du CLUB-ECEF pour 2022 : Passer de Think tank à Do tank. Nous y avons souligné deux axes pour ce cheminement, d'une part multiplier les voies d'accès vers des autorités territoriales que le CLUB-ECEF pourrait exploiter en vue de mises en œuvre de ses propositions d'actions d'autre part faire venir au CLUB-ECEF de nouveaux acteurs pour contribuer à l'identification et l'exploitation de ces voies et aux mises en œuvre qui en résulteraient.

Ci-après nous vous exposons où nous en sommes de ce cheminement.

### Premiers résultats

Dès le dernier quadrimestre de 2021, nous nous sommes engagés dans des voies d'accès aux instances territoriales que nous connaissions vers des préfectures et mairies. Il en est résulté en ce début d'année deux résultats :

- la préfète du département de l'AIN nous a informés, début janvier, qu'elle avait décidé de mettre en œuvre nos propositions d'actions concernant la naturalisation, en particulier celle d'une cérémonie spécifique pour les mineurs nés en France de parents étrangers, lesquels restent étrangers avec des enfants désormais français, ceci avec l'approbation et le soutien de la Déléguée Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) placée auprès du Premier Ministre. Au jour de la diffusion de cette Newsletter, la préfète est en phase de nouvelle affectation.
- l'association des maires de la Manche, après avoir inscrit nos propositions d'actions relatives aux rites de passage (instauration cérémonie création famille parentale et déploiement parrainage civil) à l'ordre du jour de sa réunion du Conseil d'administration de décembre, nous a fait savoir que son Président et son Conseil d'administration étaient intéressés et souhaitaient échanger avec le CLUB-ECEF.

### Nouveaux acteurs

Pour cela, nous nous sommes orientés vers des personnes qui connaissaient le CLUB-ECEF et étaient informées de ses perspectives. La principale ressource fut les inscrits au débat du 19 octobre (ceux qui ont découvert le CLUB-ECEF à cette occasion) et que nous avons continué à informer en les inscrivant destinataires de la Newsletter.

A ce jour il en est résulté des déclarations d'intérêt par sept potentiels ou nouveaux acteurs. Nous devons avoir un échange collectif avec eux lors de la réunion plénière du CLUB-ECEF programmée le 19 janvier à laquelle nous les avons conviés. COVID nous a contraint à la reporter au 16 février. Dans cette attente nous cherchons à conclure par des échanges avec chacun.

### Nouvelles voies d'accès aux instances territoriales

C'est une tâche des acteurs actuels et des nouveaux. Nous n'avons pu en faire le bilan le 19 janvier.

Cependant il y a un progrès significatif dans cette identification et parfois première exploitation de nouvelles voies de par le Comité d'Orientation du CLUB-ECEF. Trois de ses membres ont déjà apporté à ce cheminement. Ils ont identifié des voies d'accès à Région, Département ou Mairie, parmi eux un s'est proposé pour faire la première activation de ses voies pour le compte du CLUB-ECEF, les deux autres nous ont indiqué que le CLUB-ECEF pouvait le faire en se référant d'eux. A ceci il convient d'ajouter l'apport d'un autre membre du Comité d'Orientation en nous déléguant une nouvelle actrice au CLUB-ECEF riche en voies d'accès vers les instances territoriales.

Ceci est explicité dans la rubrique de cette Newsletter traitant du Comité d'Orientation.



## **Le Comité d'Orientation Un élément constitutif essentiel du CLUB-ECEF Et pour le Think tank - Et pour le Do tank.**

### **Des Changements dans sa composition.**

Nicolas Cadène, était Rapporteur Général de l'Observatoire de la Laïcité. Suite à la dissolution de ce dernier il est dorénavant Directeur Adjoint de la DDETS, (Direction Départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité rattachée à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Montpellier). Après nous avoir soutenu dans notre réflexion ainsi que dans la reconnaissance de nos propositions par les instances gouvernementales, donc plutôt Think tank, il se rapproche du Do tank.

Philippe Portier, Directeur d'Etudes à l'EPHE et Professeur à Sciences-Po, s'est rapproché du CLUB-ECEF en étant un des intervenants du débat du 19 octobre, en remplaçant Nicolas Cadène. Il a intégré le Comité d'Orientation fin 2021.

Michel Rostagnat, Président de la Fraternité d'Abraham, Membre permanent du Conseil général de l'environnement et du développement durable, a rejoint le Comité d'Orientation fin 2021 en remplacement d'Edmond Lisle, ancien Président de la Fraternité d'Abraham.

### **Ses apports au Think tank**

C'est le plus visible comme démontré dans le dernier débat du 19 octobre 2021 « République et Religions : quatre événements fondateurs : Portent-ils un message commun pour l'Homme d'Aujourd'hui ». Quatre des intervenants sur les cinq en sont membres : Ghaleb Bencheikh, Président de la Fondation de l'Islam de France ; François Clavairolly, Pasteur, Président de la Fédération Protestante de France ; Jean-Charles Descubes, Archevêque émérite ; Philippe Portier (déjà cité). Quant au cinquième, Haïm Korsia, Grand Rabbin de France, il en est membre par délégation. C'est lui qui a désigné Michael Azoulay, Rabbin de la Synagogue de Neuilly-sur-Seine, membre du Comité d'Orientation comme son ambassadeur auprès du CLUB-ECEF.

### **Ses apports au Do tank**

C'est moins visible, il s'agit notamment de nous aider pour des voies d'accès aux instances territoriales. Bien que l'engagement du CLUB-ECEF vers le Do

tank soit récent, quatre des cinq autres membres du Comité d'Orientation ont déjà apporté à ce cheminement : Nicolas Cadène (déjà cité) ; Jean-Christophe Fromantin, Maire de Neuilly, Vice-Président du Conseil Départemental ; Marcel Laurent, Ancien Grand Maître de la Grand Loge des Cultures et de la Spiritualité ; Guillaume Villemot, Président de l'@gence et Cofondateur de Bleu-Blanc-Zèbre. Trois ont identifié des voies d'accès à Région, Département ou Mairie, parmi eux un s'est proposé pour faire la première activation de ses voies pour le compte du CLUB-ECEF, les deux autres nous ont indiqué que le CLUB-ECEF pouvait le faire en se référant d'eux. Quant au quatrième, il nous a délégué une nouvelle actrice au CLUB-ECEF riche en voies d'accès pour le Do tank.

Quant au nouveau membre du Comité d'Orientation, Michel Rostagnat (déjà cité), son intégration dans le Comité d'Orientation est récente et ses deux missions personnelles, associative et professionnelle, le place à la croisée des deux : Think tank et Do tank.

Le CLUB-ECEF, tout son bureau ou conseil d'administration, tous ses acteurs et adhérents de soutien, sont infiniment redevables envers tous les membres du Comité d'Orientation, qu'ils en soient grandement remerciés.

## Composition Comité Orientation

## INSTANCES ETATIKES



### Accélérateur d'initiatives Citoyennes

#### Le gouvernement veut créer un service public « augmenté » par les initiatives privées

Dans l'article « **Volet organique au sein des ministères** » de la Newsletter N° SEPT de novembre 2021, nous vous informons de la création et des missions du **Bureau de la Laïcité** au sein du Ministère de l'intérieur et du **Laboratoire de la République** au sein du Ministère de l'éducation nationale. Nous avons fait connaître nos propositions d'actions aux responsables de ces nouveaux organismes et avons proposé notre contribution à leurs travaux.

Nous vous informons d'une nouvelle création au sein du Ministère de la transformation et de la fonction publique. Il s'agit de l'« **Accélérateur d'initiatives citoyennes** » destiné à créer un service public « augmenté » par les initiatives privées. Le Président de la République a déclaré le 15 décembre 2021, lors du sommet mondial du Partenariat, être favorable à un gouvernement ouvert à « *l'action des entreprises, des associations, des initiatives citoyennes, forme un service public augmenté, à l'intersection de deux bonnes volontés : celle de l'administration, dont c'est le cœur de métier, et celle de nos concitoyens, qui ont tellement à apporter* ». L'enjeu est ni plus ni moins que de « *construire le service public du XXIe siècle* » et la Ministre d'ajouter « *Ces initiatives augmentent le service public, elles ne le remplacent pas* ».

Pour contribuer à cette démarche, il faut proposer des projets dans le cadre de différentes promotions d'une durée de trois mois chacune, qui se suivront. Le CLUB-ECEF a décidé de postuler avec deux projets au titre de la première promotion. Ce sont, parmi nos propositions d'actions instruites : **Instaurer une cérémonie de création de la famille parentale - Développer le parrainage civil**, d'une part, **Instaurer une cérémonie spécifique pour la naturalisation anticipée des mineurs nés en France de parents étrangers - Reconnaître immédiatement les nouveaux français**, d'autre part. Nous considérons que ces projets entrent parfaitement dans le besoin spécifié.

Ces projets ont été envoyés avant le 26 janvier 2022, comme spécifié dans le cahier des charges. Un jury de quinze citoyens tirés au sort examinera les projets et sélectionnera, début février, une dizaine de projets, lesquels seront

accompagnés pendant trois mois par le gouvernement.  
Le formulaire de proposition d'un projet est articulé autour de 4 chapitres principaux qui doivent être renseignés concisément. Ce sont : Nom du projet, Description en une phrase, Quel problème cherche-t-on à résoudre, Quelle solution nous proposons.  
Nous vous tiendrons informés des suites qui seront données.

Présentation famille parentale et parrainage civil

Présentation nationalité citoyenneté



## CHARTRE DE LA LAÏCITÉ DANS LES SERVICES PUBLICS

### Charte de la laïcité dans les services publics

Le 9 décembre 2021 a été dévoilée dans les locaux du Premier Ministre la nouvelle **Charte de la laïcité dans les services publics**. Elle a été adoptée à l'occasion du comité interministériel de la laïcité du 9 décembre dernier également.

Elle rappelle ce qu'est le principe de laïcité issu de la loi du 9 décembre 1905, ainsi que ses implications en termes de droits et devoirs incombant d'une part aux agents publics et d'autre part aux usagers du service public.

Elle reprend de nombreux points de la charte précédente d'avril 2007 qui avait été rédigée à partir d'un texte proposé par le Haut Conseil à l'Intégration (dissout en décembre 2012) et qui avait fait l'objet d'une communication du Premier ministre de l'époque, Dominique de Villepin.

Elle est conçue au format affiche et doit être exposée de manière visible et accessible dans l'ensemble des services publics. Elle se compose de 3 volets :

**1° La République est laïque** : Elle rappelle le préambule de la Constitution en rappelant l'égalité devant la loi de tous les citoyens. Elle précise également que la République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes dans les conditions fixées par la loi de 1905.

**2° Les agents du service public** : Toute discrimination est interdite et tout agent a un devoir de stricte neutralité. Il se doit d'être exemplaire et traiter également tous les usagers et respecter leur liberté de conscience. Le principe de laïcité lui interdit de manifester ses convictions religieuses dans l'exercice de ses fonctions, sachant que la liberté de conscience est garantie aux agents publics.

**3° Les usagers du service public** : Tous les usagers sont égaux. Ils doivent s'abstenir de toute forme de prosélytisme. Ce principe de laïcité interdit à quiconque de se prévaloir de ses croyances religieuses pour s'affranchir des règles communes. Les usagers accueillis à temps complet dans un service public (Hôpitaux, Centres médico-sociaux...) ont droit au respect de leurs croyances.

**Le CLUB-ECEF** se réjouit de pouvoir noter de fortes convergences avec nos réflexions et travaux (traduits dans le document accessible sur le site par le bouton ci-après) sur le thème :

- La laïcité correspond à un principe et non à une valeur. C'est une exigence.
- Le titre du premier volet est la République est laïque. C'est en quelque sorte une adhésion à notre plaidoyer pour en finir avec le substantif laïcité au bénéfice de la formulation « caractère laïque de la République.
- Enfin, l'important volet consacré aux usagers du service public constitue un préliminaire fort à une reconnaissance d'un comportement laïque du citoyen, pour lequel nous concluons dans notre réflexion sur le caractère laïque de la République par : **Le caractère laïque de la République conduit donc à un comportement laïque du Citoyen envers l'autre, sans oublier que le caractère indivisible de la République lui demande le même comportement laïque de respect des instances d'autorité de la Nation et de non constitutions d'instances intermédiaires ou communautaires d'autorité sur le citoyen.**

Présentation caractère laïque république et  
Comportement laïque citoyen

## RENCONTRE, CONFERENCES, EVENEMENTS



### CALENDRIER du CLUB-ECEF Février-Mars 2022

#### **Mercredi 16 février : Réunion plénière 18h à 20h - Maison des Associations de Neuilly-sur-Seine**

Report de la réunion plénière initialement programmée le 19 janvier, elle aura comme principal sujet le Cheminement du CLUB-ECEF vers le Do tank :

- identification et exploitation de voies d'accès vers des autorités territoriales,
- échange et meilleure connaissance de potentiels et nouveaux acteurs du CLUB-ECEF,

Et pour second sujet, la poursuite des réflexions et travaux sur :

- le thème du caractère laïque de la République et du comportement laïque du citoyen,
- de potentielles interventions dans le champ de l'éducation sur le thème précédent et sur l'enseignement du fait religieux au temps présent.

**Si vous êtes intéressé à contribuer à l'un ou l'autre de ces sujets :**

- contactez - nous : [contact@club-ecef.org](mailto:contact@club-ecef.org),
- nous vous inviterons à participer à cette réunion.

Au cas où cette réunion plénière ne pourrait avoir lieu le 16 février pour cause COVID, elle serait reportée au 16 mars avec l'assemblée générale.

#### **Mercredi 16 Mars : Assemblée Générale du CLUB-ECEF 17h à 20h - Maison des Associations de Neuilly-sur-Seine**

C'est l'assemblée générale annuelle du CLUB-ECEF, outre le bilan de l'année écoulée, il s'agit de préciser les perspectives et objectifs pour l'année à venir.

**Pour tous les membres du CLUB-ECEF, acteurs et adhérents de soutien :**

- retenez cette date,
- assurez-vous de vous être acquitté de votre cotisation.

## ILS NOUS ONT REJOINT

### Pour le Comité d'Orientation

**Philippe Portier, Directeur d'études à l'EPHE (Ecole des Hautes Etudes Pratiques), Professeur à Sciences-Po**, en suite de sa participation au débat du 19 octobre.

**Michel Rostagnat, Président de la Fraternité d'Abraham, Membre permanent du Conseil Général de l'environnement et du développement durable**, en remplacement d'Edmond Lisle, ancien Président.

**Comme Acteur : questionneur ou contributeur**

Marie-Paule Bourgeade, Urbaniste Conseil Indépendant

Jean-Yves Cousin, Maire de Vire (1989 - 2014), Député (2002 - 2012),

## REJOIGNEZ-NOUS



Si vous ne l'avez déjà fait, consultez et parcourez notre site internet afin de comprendre les motivations du CLUB ECEF, découvrir ses travaux et connaître ses propositions d'actions. Vous mesurerez alors combien il est important, pour que tous nos efforts aboutissent concrètement pour une meilleure intégration de chacun dans la Nation, que ce soit au niveau national et au niveau territorial (mairie, préfecture, établissement d'enseignement), d'être nombreux à les relayer, à donner des avis, à trouver des points d'application.

**Rejoignez-nous. Pour cela prenez contact avec nous.**

Nous verrons ensemble le niveau d'implication le mieux adapté pour vous.

Adhérez

Contactez-nous

### CLUB-ECEF - Neuilly-sur-Seine

**Vous avez reçu ce message en tant que contributeur, soutien, correspondant, sympathisant... du CLUB-ECEF**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour une **rectification**, nous adresser un mail [contact@club-ecef.org](mailto:contact@club-ecef.org) ou un courrier CLUB-ECEF 5bis Villa Emile Bergerat 92200 Neuilly sur Seine.

Pour vous **désinscrire** définitivement de cette newsletter, veuillez cliquer sur " Me désinscrire"

Merci de ne pas répondre à ce message automatique d'envoi de la newsletter

[Me désinscrire](#)



© 2021 CLUB-ECEF